

**GROUPE VISION NEW LOOK INC.**  
**Rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté**  
**des périodes terminées le 30 décembre 2017 et le 31 décembre 2016**

*En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action*

	13 semaines 2017 \$	14 semaines 2016 \$	52 semaines 2017 \$	53 semaines 2016 \$
Bénéfice net	2 810	3 176	10 170	11 212
Amortissement et perte sur cession	4 736	3 202	14 610	11 772
Frais financiers, après revenus d'intérêts	2 272	1 045	5 945	4 005
Impôts	1 934	1 324	6 137	5 341
<b>BAIIA<sup>(a)</sup></b>	<b>11 752</b>	<b>8 747</b>	<b>36 862</b>	<b>32 330</b>
Rémunération à base d'actions <sup>(b)</sup>	134	546	1 244	1 462
Perte nette sur la variation de la juste valeur des contrats de change	(135)	(32)	63	1
Frais connexes aux acquisitions d'entreprises <sup>(c)</sup>	781	508	3 647	1 583
Autres coûts non comparables <sup>(d)</sup>			305	
<b>BAIIA ajusté<sup>(a)</sup></b>	<b>12 532</b>	<b>9 769</b>	<b>42 121</b>	<b>35 376</b>
Écart en \$	2 763		6 745	
Écart en %	28,3 %		19,1 %	
% du chiffre d'affaires	18,6 %	17,9 %	18,4 %	17,8 %
Par action (de base)	0,83	0,72	3,01	2,61
Par action (dilué)	0,82	0,71	2,96	2,56

- a) *Le BAIIA et le BAIIA ajusté ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures financières utiles car elles aident à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.*
- b) *La rémunération à base d'actions représente la juste valeur des options de Vision New Look dont les droits sont acquis au cours de cette période.*
- c) *Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises comprennent principalement des honoraires juridiques et autres honoraires liés aux acquisitions d'entreprises, qu'elles soient réalisées ou en cours de réalisation.*
- d) *Les autres coûts non comparables incluent des charges ponctuelles en lien avec les coûts de transition de personnel et autres affaires connexes*